Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

Kit pédagogique

Ministère éducation nationale
Ministère délégué à la réussite éducative
Réussite éducative
ANLCI — Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Actions Educatives Familiales
Lutter contre l'illettrisme
www.anlci.gouv.fr

Notice de présentation du kit pédagogique

Développer les actions éducatives familiales en direction des parents en situation d'illettrisme : un « kit pédagogique » pour accompagner les équipes pédagogiques et la communauté éducative

Refonder l'École de la République, c'est construire une école accueillante, bienveillante, exigeante au service de tous les élèves. En cela, la coéducation constitue un levier essentiel pour renforcer les liens entre l'École et les familles et favoriser la réussite éducative de chaque enfant.

C'est précisément la raison pour laquelle, il y a un an, Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, et George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, ont souhaité développer les actions éducatives familiales (AEF). Ces actions partenariales s'adressent aux parents en situation d'illettrisme ou de grande fragilité linguistique pour leur permettre de se rapprocher de l'écrit, d'acquérir les compétences de base et, ainsi, de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants. Elles ont été expérimentées puis coordonnées avec une grande efficacité par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Dans cette perspective, les acteurs, dans leur diversité, au niveau académique et départemental, ont été invités à s'inscrire dans la démarche, en fonction des besoins de chaque territoire. Pour faciliter un tel engagement, le ministère de l'éducation nationale a organisé, dans un partenariat fructueux avec l'ANLCI, un séminaire national d'information et de réflexion qui s'est tenu le 9 janvier 2013. Cette rencontre a rassemblé l'ensemble des acteurs concernés et a permis de faire mieux connaître ce que sont les AEF et de fédérer les différents partenaires autour d'objectifs et d'actions partagés.

Ce rendez-vous a aussi révélé l'importance de mieux accompagner les équipes pédagogiques et, au-delà, l'ensemble de la communauté éducative, dans la construction d'une École qui agit tôt pour favoriser l'apprentissage et la maîtrise de la langue, en donnant la priorité à l'école maternelle et, plus largement, à l'école primaire, en articulation avec le collège, pour prévenir l'illettrisme et favoriser la réussite de chaque enfant, de chaque jeune. De ce projet de proposer une démarche pragmatique, des outils pertinents et efficaces, est né ce « kit pédagogique », particulièrement grâce au précieux partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et l'ANLCI.

Il se compose des éléments suivants :

- **des fiches d'information concrètes et précises** : elles permettent à chaque professionnel de l'éducation de mieux connaître les publics concernés, leur environnement social et territorial et ainsi d'inscrire l'action de l'École et de ses équipes avec pertinence dans un paysage global qui a comme premier objectif la réussite éducative ;

- **trois vidéos courtes et complémentaires** : la première permet de bien cerner la complexité de l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions pour un adulte en situation d'illettrisme ; les deux autres font entendre la voix de professionnels qui mettent eux-mêmes en œuvre les AEF et expriment ce que cela a changé dans leur pratique, leur posture professionnelle, leur épanouissement au travail et le regard qu'ils portent sur les publics en situation d'illettrisme ;

- **trois diaporamas « prêts à l'emploi »** mais ajustables en fonction du contexte d'action pour sensibiliser les acteurs professionnels : deux proposent une information sur l'illettrisme des parents, selon différents formats, en fonction du cadre dans lequel il peut se manifester (réunion de rentrée, séquence de formation, etc.) ; le dernier offre des exemples de supports de communication directement adaptables dans les écoles et les établissements.

Informer, aider, accompagner les équipes et contribuer à redonner tout leur sens, toute leur valeur à leurs missions au cœur de notre société : telle est bien la vocation de ce « kit pédagogique » évolutif et, au-delà, celle de toutes les actions partenariales de l'École pour nouer avec les parents une relation constructive, fondée sur la confiance, le dialogue et le respect, dans l'intérêt de tous les enfants.

Jean-Paul Delahaye
Directeur général
de l'enseignement scolaire

Hervé Fernandez
directeur de l'Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

Sommaire

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

Qu'est-ce que l'illettrisme ?

S'entendre sur les mots

Novembre 2013

Ministère éducation nationale — Ministère délégué à la réussite éducative
Réussite éducative
anlci — Agence nationale de lutte contre l'illettrisme — Groupement d'intérêt public
Actions Educatives Familiales — Lutter contre l'illettrisme — www.anlci.gouv.fr

1. Quelques définitions

1.1. L'illettrisme

Ce terme désigne la situation des personnes de plus de 16 ans qui ont été scolarisées en France et n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et des compétences de base pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

Être en situation d'illettrisme au quotidien, dans sa vie citoyenne, sociale, professionnelle et familiale, c'est être par exemple dans l'incapacité de remplir un chèque, de lire un panneau indicateur, de retirer seul de l'argent à un distributeur automatique de billets, de lire des consignes de sécurité, de suivre un plan ou de retranscrire des indications à l'écrit. C'est aussi ne pas oser envoyer une carte postale, laisser un petit mot, sur la table, être dans l'incapacité d'envoyer un texto ou un courriel.

Dans l'exercice de la parentalité, c'est se trouver en difficulté pour lire le bulletin scolaire ou le carnet de liaison de son enfant, ainsi que les différents documents qui passent par le cartable, qui constitue souvent pourtant une véritable « boîte aux lettres ». Pour autant, être en situation d'illettrisme, ce n'est pas être un « mauvais parent ».

Les personnes concernées dissimulent souvent leurs difficultés dont elles ont honte et expriment rarement une demande de formation. Elles se rendent, selon leurs propres mots, « invisibles ».

1.2. L'analphabétisme

Une personne analphabète est sensiblement confrontée aux mêmes difficultés qu'une personne en situation d'illettrisme, mais, contrairement à cette dernière, n'ayant jamais été scolarisée, elle n'entretient pas le même rapport avec l'école et les apprentissages formels. C'est le cas pour des hommes et surtout de nombreuses femmes issu(e)s de pays dans lesquels la scolarité n'est pas obligatoire. Ces personnes doivent entrer dans un premier apprentissage de l'écrit.

1.3. Le français langue étrangère

Pour les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, on parle de « français langue étrangère ». Pour ces personnes, il s'agit d'apprendre une langue nouvelle.

2. En finir avec les idées reçues

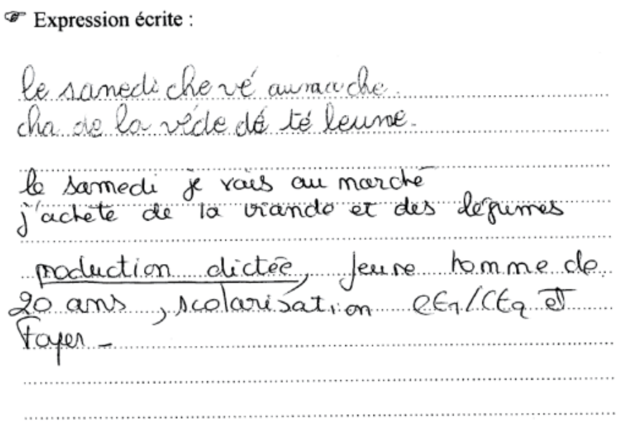
2.1. L'illettrisme, un synonyme d'exclusion ?

L'illettrisme constitue fréquemment un frein à l'autonomie. Les personnes en situation d'illettrisme craignent souvent d'être stigmatisées, car elles ne maîtrisent pas des compétences qui sont pour la plupart dites « de base » : la lecture, l'écriture et le calcul, mais aussi la compréhension d'un message oral simple et la capacité à se situer dans l'espace et dans le temps.

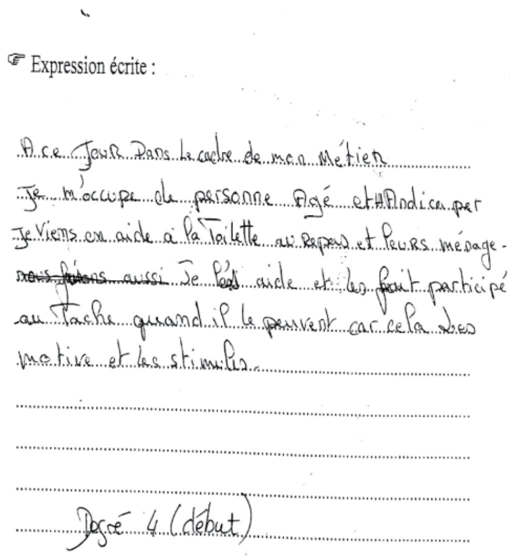
Mais l'illettrisme n'est pas automatiquement synonyme d'exclusion. Ces femmes et ces hommes parviennent à construire un capital de compétences sans avoir recours à l'écrit. Plus de la moitié d'entre eux occupent d'ailleurs un emploi, dans lequel ils peuvent exceller, car ils ont en quelque sorte compensé leurs difficultés avec la langue par une grande habileté dans leurs gestes professionnels. C'est justement sur ce capital de compétences qu'il faut s'appuyer pour les mettre en confiance, valoriser tout ce dont ils sont capables et leur permettre de renouer avec les apprentissages.

2.2. Distinguer les situations

Être en situation d'illettrisme, ce n'est pas faire des fautes d'orthographe. C'est être profondément « empêché » dans son accès à la langue dans sa globalité, à l'écrit mais aussi à l'oral.


Expression écrite :
le samedi che vé au marche
cha de la védé dé té leume.
le samedi je vais au marché
j'achète de la viande et des légumes
production dictée, jeune homme de 20 ans, scolarisation CE1/CE2 et Foyer -

Production d'une personne en situation d'illettrisme


Expression écrite :
A ce jour dans le cadre de mon métien
Je m'occupe de personne Agé et HAndicaper
Je viens en aide à la Toilette au Repas et leurs ménage.
~~mais faisons~~ aussi Je les aide et les fait participé
au Tache quand il le peuvent car cela les
motive et les stimulés.
Degré 4 (début)

Production d'une personne ayant des difficultés qui relèvent d'une mise à niveau

2.3. Les compétences de base

(Référentiels et outils d'évaluation des compétences de base – Anne Vicher, ANLCI, février 2005)

- des compétences langagières (utilisation de la langue pour accomplir des tâches déterminées : communication orale et écrite, traitement de l'information, etc.) ;
- des compétences mathématiques (calcul des quantités et des grandeurs et résolution de problèmes sur ces notions) ;
- des compétences cognitives (maîtrise de l'espace et du temps, raisonnement et capacités d'organisation des connaissances et de mémorisation).

Une compétence de base doit permettre à un individu d'être autonome dans les situations simples de la vie quotidienne : écrire une liste de courses, lire une notice de médicament ou une consigne de sécurité, rédiger un chèque, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant.

Quatre paliers permettent de graduer l'avancée vers la maîtrise des compétences de base. On peut considérer qu'on est sorti de l'illettrisme lorsqu'on maîtrise le degré 2.

Degré 1 : Repères structurants

Compétences permettant, de se repérer dans l'univers de l'écrit (identification des signes et des mots), dans l'univers des nombres (base de la numération), dans l'espace et dans le temps, de participer à des échanges oraux avec des questions-réponses simples, etc.

Degré 2 : Compétences fonctionnelles pour la vie courante

Compétences permettant, dans un environnement familier, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc. Les personnes concernées s'acheminent vers la mise en place de savoir-faire d'ordre linguistique, cognitif, mathématique, mais ceux-ci ont encore pour finalité étroite les situations pratiques de leur vie quotidienne.

Degré 3 : Compétences facilitant l'action dans des situations variées

Ces compétences permettent de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques, etc..

Il s'agit d'aller au-delà du pragmatisme quotidien et de se diriger vers plus de distanciation, de transversalité, d'automatisation, vers une appropriation croissante des codes (règles orthographiques, registres de langue), vers un usage plus systématique d'outils d'appréhension du réel (tableaux, graphiques, schémas). Le degré 3 est proche du niveau du certificat de formation générale.

Degré 4 : Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance

Ce degré regroupe l'ensemble des compétences nécessaires pour être à l'aise dans la société, s'adapter aux évolutions et continuer à se former. Il correspond au bagage de fin de scolarité obligatoire. Le degré 4 est proche des exigences de formation générale des qualifications de niveau V (CAP, BEP, Brevet des collèges, etc.).

Extrait du Cadre national de référence pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

La réalité de l'illettrisme

Quelques données chiffrées

Novembre 2013

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

ministère éducation nationale

Ministère délégué à la réussite éducative

Réussite éducative

anlci
Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Groupement d'intérêt public

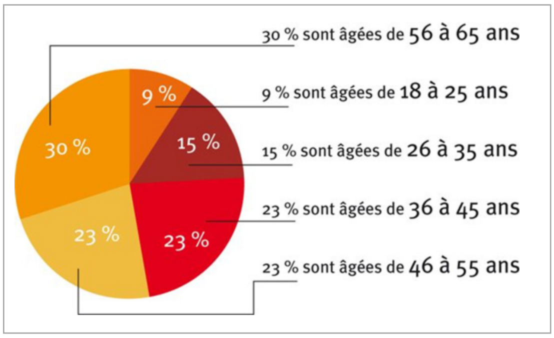
Actions Educatives Familiales
Lutter contre l'illettrisme
www.anlci.gouv.fr

Un chiffre global élevé

Aujourd'hui, **2 500 000 personnes âgées de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme** bien qu'ayant été scolarisées en France. Cela représente 7 % de la population.

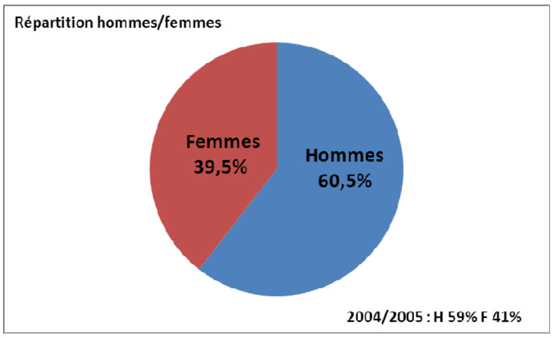
- ## Illettrisme et âge

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme a plus de 45 ans.



- ## Illettrisme : hommes ou femmes ?

Les hommes (9 %) sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes (6 %).



- ## Illettrisme et territoires

La moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées :

- 26 % dans des zones rurales (28 % en 2004)
- 22,5 % dans des villes de moins de 20 000 habitants (21 % en 2004)

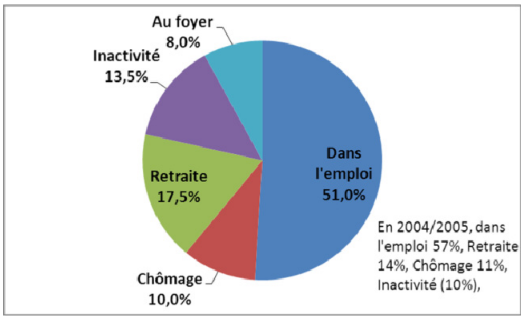
10 % des personnes en situation d'illettrisme vivent dans des zones urbaines sensibles (ZUS). Si cela représente le même chiffre qu'en 2004, le taux d'illettrisme dans ces zones est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

- ## Illettrisme et minima sociaux

20 % des allocataires du revenu de solidarité active (rSa) sont en situation d'illettrisme (26 % en 2004).

• Illettrisme et emploi

Sur l'ensemble de la population : 6 % de celles et ceux qui sont dans l'emploi (8 % en 2004) et 10 % des demandeurs d'emploi (15 % en 2004) sont en situation d'illettrisme.



• Illettrisme et langue maternelle

71 % des personnes en situation d'illettrisme parlaient le français à la maison à l'âge de 5 ans (74 % en 2004)

15 % des personnes interrogées et ayant été scolarisées en France ont de graves ou fortes difficultés en calcul, 18 % ont des graves ou fortes difficultés dans un des quatre domaines des compétences de base (lecture de mots, compréhension d'un texte ou d'une phrase simple, écriture de mots, calcul).

Agir contre l'illettrisme : des évolutions positives, une mobilisation qui doit se poursuivre

Le repérage et la mesure de l'illettrisme constituent un exercice difficile, tant le phénomène est souvent invisible et son appréhension fondée de davantage sur des perceptions subjectives plutôt que sur des données objectives.

Cependant, réalisée pour la première fois en 2004-2005 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), l'enquête « Information et Vie Quotidienne » a permis d'établir le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans. Reconduite en 2011-2012, avec les mêmes outils de mesure, auprès d'un échantillon de 13 750 personnes âgées de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine, elle a fourni des indications précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans cette enquête comme dans celle de 2004, des modules spécifiques, dont le module de l'ANLCI, proposent un certain nombre d'épreuves passées au domicile des personnes et permettent de mesurer ainsi les compétences en lecture, écriture et calcul, en s'appuyant sur des situations de la vie quotidienne (lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de course, etc.).

La mobilisation de l'ensemble des acteurs a d'ores et déjà porté ses fruits : le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans a diminué de deux points entre 2004 (9 %) et 2011 (7 %). Cette mobilisation constitue un puissant levier ; elle montre qu'il est important et utile d'agir.

Continuons à nous mobiliser !

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

Être parent

quand on est en situation d'illettrisme

Novembre 2013

ministère éducation nationale

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

anlci AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Actions Educatives Familiales

Lutter contre l'illettrisme

www.anlci.gouv.fr

Parmi les personnes en situation d'illettrisme se trouvent de nombreux parents qui ne sont pas pour autant de « mauvais parents ». En revanche, leurs difficultés avec les compétences de base et notamment avec la langue peuvent impacter, voire empêcher, l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions, notamment celle de l'accompagnement de la scolarité de leur(s) enfant(s).

« Avec mes enfants, j'ai eu ce problème : je ne pouvais pas les aider, car j'étais dans l'impossibilité d'apprécier leur travail scolaire et leurs résultats. »

Les parents concernés rendent compte eux-mêmes de plusieurs difficultés concrètes :

- une gêne à rencontrer les enseignants
- une difficulté à participer aux choix d'orientation

  « Les réunions à l'école, rencontrer la maîtresse, ce n'est pas pour nous... Les enseignants ont leurs mots, et nous on a les nôtres, on ne se comprend pas... »

- un obstacle pour se saisir pleinement des enjeux portés par l'École, mais aussi des outils que propose la communauté éducative au sens large. L'offre de service en matière de soutien à la parentalité est, par exemple, très peu utilisée par les parents en situation d'illettrisme.

  « Si on ne fait pas partie du centre social, on ne sait pas ce qui s'y passe, de toute façon, ça coûte cher et on n'a pas les moyens. »

Au-delà de ce premier constat, ces parents rencontrent parfois des difficultés à se situer dans un rapport d'autorité avec leurs enfants, parce que ces derniers peuvent être amenés à investir un rôle d'accompagnateur au quotidien. Ce sont également ceux qui sont le plus démunis face à l'essor croissant des nouvelles technologies de communication et la place qu'occupent aujourd'hui les réseaux sociaux auprès de leurs enfants. Ainsi, ces parents sont particulièrement touchés par les fractures générationnelles entre parents et enfants et le contrôle qu'ils exercent sur leurs enfants en est très souvent ébranlé.



« Depuis que je suis entré en formation (actions éducatives familiales), nous avons de vrais échanges à propos de l'école, par exemple, avec ma femme et mes enfants. Maintenant j'arrive à dire la tête haute : je suis là, je suis papa et je participe à la vie de l'école. Si l'institutrice a quelque chose à dire, elle peut me parler directement, et je parle avec elle, avec les autres, plus librement. »
Laurent, GRETA de Chalon-sur-Saône

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

Les actions éducatives familiales (AEF)

Enjeux et perspectives

Novembre 2013

ministère éducation nationale

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

anlci AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Actions Educatives Familiales

Lutter contre l'illettrisme www.anlci.gouv.fr

1. Qu'est-ce qu'une AEF ?

Une action éducative familiale est une action menée avec des adultes qui sont aussi parents et pour qui la non maîtrise des compétences de base – parler, lire, écrire, calculer, compter, se repérer – rend difficile l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, les contacts avec l'école, l'accès à des équipements éducatifs et culturels, l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions.

Transformer positivement le rapport à l'écrit de ces personnes et développer leur maîtrise des compétences de base constituent des objectifs présents dans toutes les actions entrant dans la démarche des AEF, quels qu'en soient les contenus et les modalités de mise en œuvre. Toutes ces actions visent un « effet ricochet » : il s'agit, à travers la mobilisation des parents autour des savoirs de base et leur réconciliation avec la culture de l'écrit, d'avoir parallèlement un impact positif sur la scolarité des enfants.

2. Des enjeux complémentaires pour les parents et leurs enfants

La démarche des actions éducatives familiales répond à différents enjeux :

- prévenir l'illettrisme dès l'école : réduire les risques de décrochage et d'échec scolaire, favoriser la réussite de tous les enfants ;
- lutter contre l'illettrisme des adultes : favoriser l'insertion sociale et professionnelle des parents en difficulté avec les compétences de base ;
- contribuer à une meilleure prise en compte de la problématique de l'illettrisme dans les différentes sphères de la vie professionnelle, sociale et citoyenne, dans une perspective plus inclusive ;
- sensibiliser les acteurs de l'action sociale et/ou éducative à la problématique de l'illettrisme et à la place qu'ils pourraient prendre pour aider à le prévenir et à le combattre ;
- favoriser le déploiement de politiques publiques partenariales et concertées au niveau local, réunissant l'École, d'autres acteurs institutionnels et associatifs et les familles.

3. Une démarche riche de sa diversité mais bien identifiée

La démarche des actions éducatives familiales repose sur des caractéristiques partagées, même si elle peut se décliner de différentes manières :

- une AEF vise, simultanément, la réussite et l'épanouissement des enfants et la mobilisation de leurs parents sur les apprentissages ;
- une AEF s'inscrit dans une démarche progressive, souvent à petits pas, d'accès à la maîtrise des savoirs de base pour des adultes parents, composée d'actions de formation ou d'actions qui tendent à y conduire ;
- une AEF constitue une étape dans un parcours d'insertion (sociale, culturelle, professionnelle) pour des adultes parents ;
- une AEF articule les champs de l'éducation (celle des enfants/élèves), de la formation (celle des adultes/parents), de la culture (le rapport familial à la culture de l'écrit prioritairement), du social et de l'exercice de la citoyenneté ;
- une AEF permet aussi un retour réflexif des acteurs et/ou des services impliqués dans sa mise en œuvre, pour répondre de manière plus adaptée et plus efficace à des situations qui ne sont pas facilement identifiables (voir fiche « Quelques données chiffrées ») ;
- une AEF s'inscrit dans un partenariat local. Elle prend appui sur des dispositifs existants en leur amenant une dimension nouvelle – contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), programmes de réussite éducative (PRE), actions dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ou à l'initiative d'une collectivité, action réseau ambition réussite (RAR) – ou en visant leur optimisation.

4. Différents paliers de mise en œuvre de la démarche des AEF

- des actions constitutives d'un « premier palier » : ce sont des actions de sensibilisation et de formation des professionnels de l'action socio-éducative
- des actions constitutives d'un « deuxième palier » : ce sont des actions de remobilisation « parentale » + une orientation vers une réponse de formation dite de « droit commun »

Depuis la rentrée scolaire 2012, l'action « Accompagnement Vers la Lecture » de l'AFEV Hauts-de-Seine s'inscrit dans le cadre des actions éducatives familiales (AEF) initiées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Ce programme est mené par des étudiants bénévoles auprès d'enfants menacés d'exclusion culturelle en grande section de maternelle, pour prévenir l'illettrisme et le décrochage scolaire. Les enfants sont repérés puis orientés par les équipes éducatives et les assistantes sociales scolaires afin de se familiariser au support livre et pour le plaisir de lire. L'enfant est accompagné par un étudiant tout au long de l'année, deux heures par semaine à domicile et/ou à la médiathèque. Le binôme est invité à participer aux ateliers mensuels parents-enfants autour du conte avec la compagnie « Le Temps de Vivre ».

- des actions constitutives d'un « troisième palier » : ce sont des actions de remobilisation « parentale » + une réponse spécifique de formation à visée parentale.

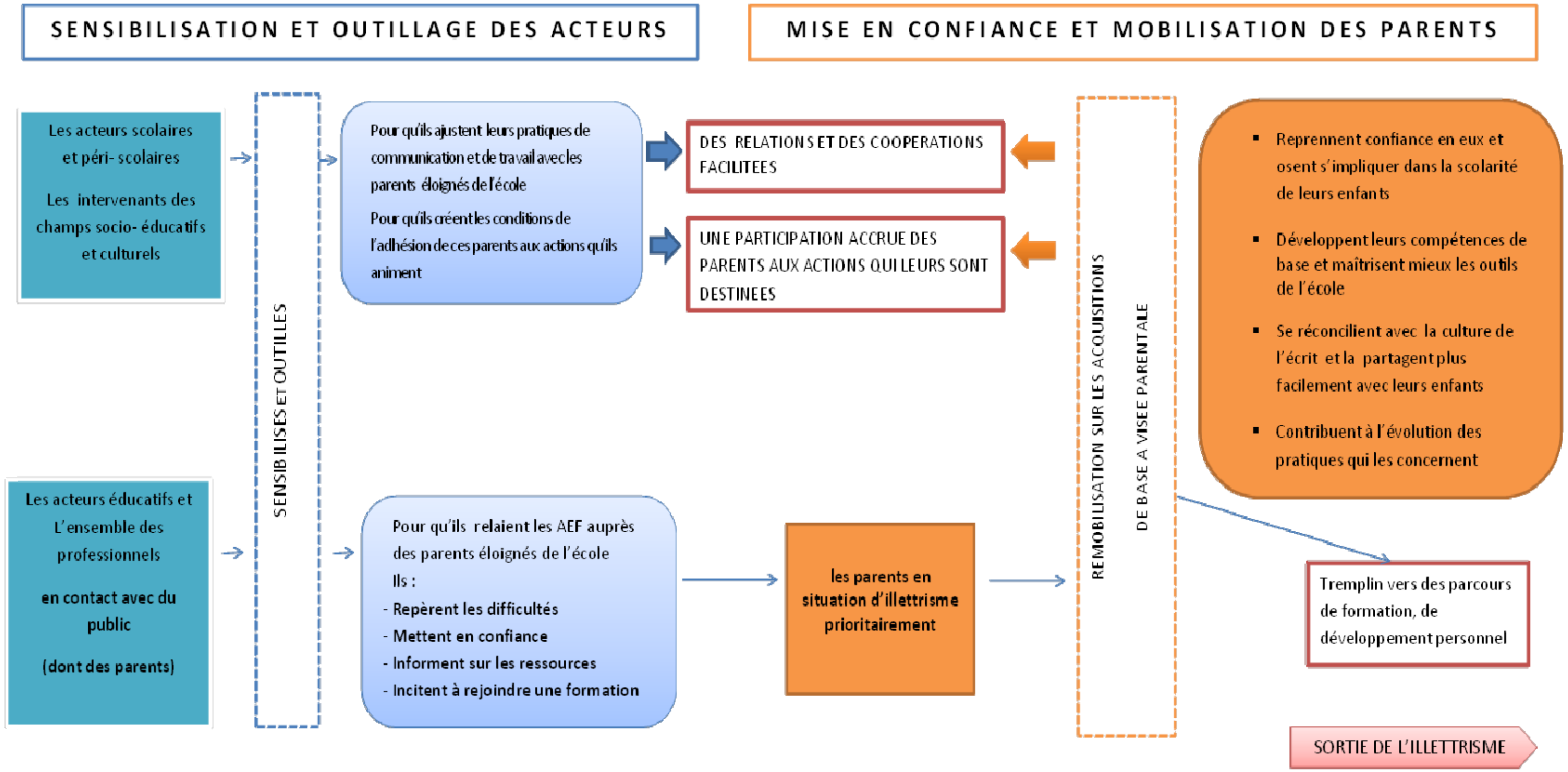
L'AEF « Coup de pouce des parents » vise à repérer les parents en difficulté avec la langue parmi les parents d'enfants des clubs Coup de Pouce Clé (périscolaire CP) et à les accompagner vers le Centre social « La passerelle », qui offre des formations linguistiques pour adultes. Les animateurs du service CAJIP, les enseignants et les salariés du centre social ont suivi un module de formation sur l'illettrisme et ont organisé leur coordination pour le suivi des parents repérés. C'est une action menée avec l'aide de l'Apfée, de l'ANLCI et de la mission LCI Paca. L'an prochain, la démarche AEF va s'étendre à tous les parents d'enfants suivis par le CAJIP et le centre social.

Pour répondre au « premier palier », il est indispensable de former les équipes éducatives, les travailleurs sociaux, les formateurs et les bénévoles. La mise en œuvre d'outils de sensibilisation, tel que ce « kit pédagogique », vise à une rapide démultiplication auprès des différents acteurs.

Pour en savoir plus sur le développement de la démarche des AEF, sur les partenariats institutionnels et sur les acteurs locaux, consulter les sites :

- www.anlci.gouv.fr

- http://eduscol.education.fr/cid52346/agir-contre-illettrisme.html


SENSIBILISATION ET OUTILLAGE DES ACTEURS
MISE EN CONFIANCE ET MOBILISATION DES PARENTS
Les acteurs scolaires et péri-scolaires
Les intervenants des champs socio-éducatifs et culturels
Les acteurs éducatifs et L'ensemble des professionnels en contact avec du public (dont des parents)
SENSIBILISES ET OUTILLES
Pour qu'ils ajustent leurs pratiques de communication et de travail avec les parents éloignés de l'école
Pour qu'ils créent les conditions de l'adhésion de ces parents aux actions qu'ils animent
Pour qu'ils relaient les AEF auprès des parents éloignés de l'école
Ils :
- Repèrent les difficultés
- Mettent en confiance
- Informent sur les ressources
- Incitent à rejoindre une formation
DES RELATIONS ET DES COOPERATIONS FACILITEES
UNE PARTICIPATION ACCRUE DES PARENTS AUX ACTIONS QUI LEURS SONT DESTINEES
les parents en situation d'illettrisme prioritairement
REMOBILISATION SUR LES ACQUISITIONS DE BASE A VISEE PARENTALE
Reprennent confiance en eux et osent s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants
Développent leurs compétences de base et maîtrisent mieux les outils de l'école
Se réconcilient avec la culture de l'écrit et la partagent plus facilement avec leurs enfants
Contribuent à l'évolution des pratiques qui les concernent
Tremplin vers des parcours de formation, de développement personnel
SORTIE DE L'ILLETTRISME

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

Des effets positifs pour les parents

Novembre 2013

ministère éducation nationale
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
RÉUSSITE ÉDUCATIVE
anlci
AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
Actions Educatives Familiales
Lutter contre l'illettrisme
www.anlci.gouv.fr

1. Un nouveau rapport à soi

En tout premier lieu, les parents participant à une action entrant dans la démarche des AEF rendent compte de la restauration d'un rapport positif à soi. Cette estime personnelle modifie aussi l'image renvoyée à autrui :

« Au début (entrée en formation), j'avais du mal parce que je n'avais pas confiance en moi. Depuis que je suis ici, ça va mieux, je suis mieux dans ma tête. »

Ce changement dans le rapport que l'on entretient à soi suscite d'autres évolutions positives.

2. Une dynamique parent/enfant favorable aux apprentissages

L'enfant est moins isolé dans ses processus d'apprentissage ; il peut s'appuyer davantage sur son parent, dont il sait qu'il est lui-même engagé dans une démarche de formation. Il s'agit là d'un « effet ricochet » particulièrement intéressant.

Ce qui apparaît aussi, c'est que, chaque fois que les parents s'occupent d'eux-mêmes (pour réapprendre à lire et écrire), ils s'occupent de fait, de leurs enfants scolarisés. Les nombreux témoignages, recueillis ces dernières années, montrent, par exemple, que la formation est investie au-delà du cadre dans lequel elle s'inscrit initialement. Ainsi beaucoup de salariés, après avoir exprimé le changement dans l'exercice de leur activité professionnelle, mettent régulièrement en avant le changement dans leur environnement familial, personnel.

> « Je pense que ça me permet d'aider ma fille en français et, pour moi, ça nous permet aussi de partager des moments ou d'échanger sur des exercices. Cela me donne aussi l'occasion d'aider mon autre fille qui rentre en première année d'élémentaire. Cela va me permettre de la suivre pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Je me sens plus à l'aise avec mes enfants. »

3. Un rapport à l'École réinvesti

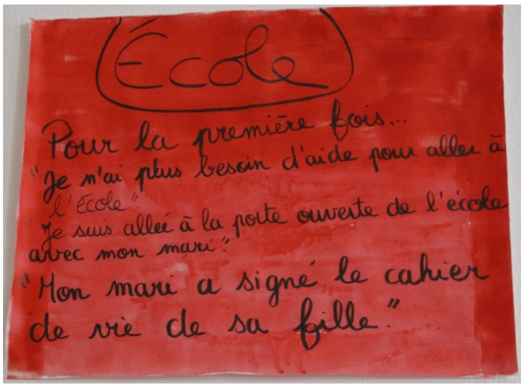
Le postulat de l'intérêt des familles pour la scolarité de leurs enfants se vérifie amplement auprès des parents participant à une action entrant dans la démarche des AEF, puisque l'accompagnement scolaire constitue un levier efficace dans l'engagement en formation, notamment aux moments charnières de la scolarité (entrée en maternelle, entrée en élémentaire, entrée au collège). La participation à ce type d'action, a fortiori lorsqu'elle se déroule dans les locaux d'établissements scolaires, a notamment pour effet de faire évoluer les représentations que les personnes en situation d'illettrisme peuvent avoir de l'École, souvent associée à un sentiment de honte ou d'échec.

> « Participer à une formation comme ça ne change pas toute ta vie, mais après tu as quand même un autre regard sur l'école. Surtout que moi j'étais un peu une traumatisée de l'école : quand j'étais gamine. J'ai eu des profs qui ne m'ont pas aidée et je croyais qu'ils étaient un peu tous comme ça... Ca fait plaisir de voir que la pédagogie a beaucoup évolué : aujourd'hui, on aide plus les enfants. »

4. Un autre rapport aux enseignants

Accompagner la scolarité de ses enfants (rencontrer les enseignants, par exemple), c'est développer la confiance en soi pour prendre la parole. Les parents n'ont ainsi pas à choisir entre prendre soin d'eux-mêmes comme adultes et parents et prendre soin de leurs enfants ; ce sont deux démarches compatibles et complémentaires.

« Maintenant, les enseignants, je ne les vois plus comme monsieur et madame tout le monde ; avant, c'était l'instit avec au moins son bac et je les voyais à un niveau supérieur, vraiment à un niveau supérieur ... »



5. Des envies culturelles enfin autorisées

Grâce à l'espace de mise en confiance qu'elles offrent, les AEF jouent un rôle de médiation sociale et culturelle vers d'autres espaces, tels que les lieux d'accueil parents/enfants ou les médiathèques. Par exemple, des parents ont accompagné leur fils à un spectacle musical.

Agir contre l'illettrisme
L'École se mobilise !

Les actions éducatives familiales

Un outil de professionnalisation au service des équipes éducatives

Novembre 2013

Ministère Éducation nationale — Ministère délégué à la réussite éducative
Réussite éducative
ANLCI — Agence nationale de lutte contre l'illettrisme — Groupement d'intérêt public
Actions Educatives Familiales — Lutter contre l'illettrisme — www.anlci.gouv.fr

Si leurs effets positifs attendus concernent avant tout les parents en situation d'illettrisme et leurs enfants, les actions éducatives familiales peuvent aussi constituer un outil efficace et pertinent au service des équipes éducatives pour renforcer les liens entre l'école et les familles et favoriser la réussite éducative de chaque enfant.

1. Une meilleure connaissance des situations d'illettrisme

Les actions éducatives familiales engagent chez ceux qui les mettent en œuvre un effort de compréhension « de l'intérieur » de ce que vivent les personnes en situation d'illettrisme, ce qui induit un décentrement de posture professionnelle et, donc, des pratiques enrichies.

2. Une réflexion plus précise sur le poids des contextes sociaux

La démarche des actions éducatives familiales, notamment dans son volet consacré à la sensibilisation, vise certes, d'abord, à susciter une réflexion sur la prévention des situations d'illettrisme, mais aussi, au-delà, sur les familles populaires, leur rapport à l'école et le rapport de l'école à elles. Ainsi, il s'agit de prendre en compte dans toutes leurs dimensions les contextes sociaux sur les trajectoires scolaires des enfants et sur les formes de mobilisation scolaire que mettent en œuvre leurs parents.

> La participation aux analyses de pratiques a permis aux enseignants de réfléchir et de construire ensemble une véritable éthique professionnelle face à la difficulté scolaire et à l'égalité des chances. C'est un moment important dans la formation des enseignants, tout au long de leur carrière. Cette action nous a permis, par le temps qui a été dégagé, de « sortir un peu la tête du guidon »

3. Un progrès au bénéfice de tous

- une relation de confiance et de respect entre les personnels scolaires et éducatifs et ces parents souvent issus des « milieux populaires »

Des actions de remobilisation parentale ou même des formations aux savoirs de base à visée parentale sont dispensées au sein de groupes scolaires. Ces fréquentations mutuelles entre parents et enseignants conduisent à une déconstruction réciproque des représentations stéréotypées et à l'instauration d'un lien constructif, au service de la réussite des enfants.

> Les échanges entre parents et enseignants sont nombreux ; l'école se familiarise et découvre les autres composantes,, sociale et culturelle, de l'éducation de l'enfant, souvent insoupçonnées. Elle sort de sa « raideur » sans rien abandonner de sa mission, au contraire. Elle devient plus consciente de sa responsabilité, du chemin à parcourir pour ces enfants, de l'immense espoir qu'elle représente pour les familles.
> Une enseignante

- des pratiques professionnelles enrichies

Les canaux de communication empruntés pour transmettre des informations aux parents sont repensés autrement et souvent simplifiés. Plus largement, c'est l'ensemble des pratiques professionnelles du quotidien qui se trouvent ainsi réinterrogées et revisitées, dans l'intérêt de tous et de chacun.

> L'action éducative familiale a provoqué des changements de pratiques de la part des enseignants : mise en commun de pratiques pour mieux communiquer avec les familles, souci de la lisibilité des écrits de l'école aux parents, utilisation du surligneur pour faire ressortir les informations importantes, explicitation du règlement de parents d'élèves au conseil d'école, conception d'un guide pour le travail à la maison.
> Une enseignante

- une institution plus ouverte, mieux perçue et mieux respectée

D'une part, les personnels ont parfois la possibilité de participer aux temps de sensibilisation et d'échange autour de la prévention des situations d'illettrisme. D'autre part, la démarche des actions éducatives familiales diffuse au-delà des seuls publics en situation préoccupante face à l'écrit, les parents en situation d'illettrisme n'étant pas les seuls à rencontrer des difficultés pour comprendre le vocabulaire des professionnels de l'école et des institutions.

Ainsi, la démarche des actions éducatives familiales concourt à une meilleure réception et compréhension des discours scolaires de la part des publics populaires et des publics vulnérables.

Enfin, elle peut constituer un levier pour expérimenter de nouvelles hypothèses sur l'implication des parents dans la scolarité.

Les AEF : une démarche plébiscitée par celles et ceux qui la mettent en œuvre

Les équipes éducatives, mettant en œuvre les AEF depuis plusieurs années, reconnaissent à cette démarche un triple apport :

- l'instauration d'une nouvelle relation avec les parents, fondée sur la confiance et le respect, et qui se traduit dans la participation à la vie de l'école ou de l'établissement ;

- des résultats positifs sur la scolarité des enfants et le regard qu'ils portent sur l'institution ;

- une pratique professionnelle renouvelée, qui, par sa valeur sociale, retrouve du sens et suscite une meilleure estime de soi et un « bonheur » à enseigner, ce qui contribue au bien-être au travail des équipes éducatives.

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

Repérer les parents en situation d'illettrisme pour les mettre en confiance

Novembre 2013

Ministère éducation nationale

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

anlci

AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Actions Educatives Familiales

Lutter contre l'illettrisme

www.anlci.gouv.fr

1. Prendre conscience des stratégies de contournement

S'il est évident que, tous les jours, chacun est amené, sans le savoir, dans différents espaces, à rencontrer et à échanger avec des personnes en situation d'illettrisme, cela ne signifie pas pour autant que cela se voit, que cela s'entend. On pourra le percevoir à travers certains signes et indices, à condition d'être très prudent dans leur interprétation. C'est avant tout parce que les personnes se sentiront considérées à « parité d'estime » avec toutes les autres qu'elles oseront exprimer leurs besoins.

En situation d'illettrisme, le parent concerné peut développer des stratégies de contournement, en faisant intervenir d'autres systèmes ou d'autres logiques que ceux qui font appel aux compétences de base (lire, écrire, compter).

Ces stratégies peuvent prendre différentes formes et consister, par exemple, à :

- emprunter des chemins détournés

Exemple : Pour ne pas avoir à remplir de chèque, une personne en situation d'illettrisme paie tous ses achats en liquide. Elle sait mettre en marche un appareil électronique par tâtonnement, sans avoir nécessairement recours au mode d'emploi (ce qui atteste un apprentissage par l'expérimentation).

- éviter une épreuve ou une situation d'échec

Exemple : La personne n'a pas téléphoné à l'employeur qui aurait pu la recevoir, parce qu'elle « n'a pas eu le temps » ; en revanche, elle se rend à l'entretien directement.

- remplacer, dissimuler

Exemple : Ne pouvant remplir les dossiers de demande d'aide pour son exploitation agricole, le père en situation d'illettrisme recopie ceux de l'année précédente. Il doit demander la garde de son fils ; c'est à ce dernier qu'il fait écrire la lettre au juge des enfants.

- renoncer

Exemple : La personne ne va jamais aux réunions de parents d'élèves, parce que « ce sont toujours les mêmes qui parlent, toujours les mêmes qu'on écoute ».

- refuser ce qui relève de la culture scolaire, notamment chez les jeunes décrocheurs

Exemple : Il refuse d'utiliser le stylo, ça « l'énerve », ça « lui rappelle l'école », il « n'a jamais aimé ça ».

Si ces stratégies révèlent des limites, elles soulignent aussi la maîtrise de savoir-faire à un haut niveau : mémoire, capacités de repérage, sens pratique, capacités relationnelles, « culot », débrouillardise, etc. C'est sur ce « capital » d'habiletés et de capacités que l'on pourra s'appuyer pour valoriser et mobiliser la personne en situation d'illettrisme autour d'une réconciliation avec l'écrit, dans le respect impératif de ses choix et de sa dignité.

2. Repérer des indices

Dans la relation avec les parents, il s'agit d'être en mesure d'identifier un certain nombre d'indices qui, conjugués les uns aux autres, sont susceptibles de signaler une fragilité dans la maîtrise des compétences de base à laquelle on peut apporter des réponses. Voici quelques exemples des éléments qui peuvent être envisagés :

- le parcours de scolarisation : un parent en situation d'illettrisme a lui-même, souvent, un rapport difficile à l'institution scolaire qui peut résulter d'un parcours marqué par des ruptures ;

- le niveau de lecture : il peut être perçu par exemple si la personne tarde à rétablir à l'endroit un formulaire à l'envers ;

- l'expression écrite : les difficultés peuvent être identifiées lors de la production d'un écrit par la personne concernée, notamment dans le cadre professionnel ;

- la capacité à se repérer dans l'espace et dans le temps : une personne qui ne parvient pas à expliquer chronologiquement son parcours de vie ou qui a des difficultés pour corréler date et durée (exemple : la date de naissance des enfants et leur âge), peut se trouver en situation d'illettrisme ;

- la présence d'objets dans la pièce : revues, calendrier/agenda, pendule/montre à aiguilles, plan de la ville (plan d'accès au centre de formation), tableaux d'horaires des transports en commun, feuilles de papier avec et sans lignes, calculatrice, etc. ;

- l'expression orale : si, dans le phénomène de l'illettrisme, la langue est touchée dans sa globalité et l'expression orale manque souvent de fluidité, les personnes illettrées sont pour autant francophones et plus difficiles à repérer à l'oral que les personnes non francophones.

– seule la convergence d'un faisceau d'indices permet de formuler une hypothèse de situation d'illettrisme : il ne s'agit pas de voir derrière chaque personne présentant une difficulté avec tel ou tel point évoqué ci-dessus nécessairement une personne en situation d'illettrisme ;

– ce repérage des parents en situation d'illettrisme ne vise en aucun cas à les stigmatiser, mais au contraire à mieux les identifier pour mieux communiquer avec eux, dans le cadre d'une école plus inclusive.

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

En parler

Comment aborder la question ?

Novembre 2013

Ministère délégué à la réussite éducative

Parler de l'illettrisme en général, et des actions éducatives familiales en particulier, avec les personnes concernées (des parents d'élèves en situation d'illettrisme) peut constituer un exercice angoissant, face auquel peut exister la tentation de mettre en œuvre des stratégies d'évitement ou de contournement assez semblables à celles que les personnes en situation d'illettrisme pratiquent elles-mêmes. Or, cela ne fait que renforcer le sentiment de gêne, voire de honte, partagé par les deux partis.

On peut faire l'hypothèse d'un malaise qui résiderait dans la relation symboliquement hiérarchique – inconsciente bien sûr chez chacun des deux protagonistes – qui peut s'instaurer entre la personne à l'aise avec la maîtrise de la langue et la personne en situation d'illettrisme et dans la peur réciproque de rencontrer une personne « différente ».

Pourtant, les personnes qui ont vécu cette situation, qui l'ont surmontée en devenant apprenantes et qui portent désormais sur celle-ci un regard réflexif, l'affirment : « Voyons, il ne faut pas avoir peur de nous en parler ! ». Voici donc quelques indications pour favoriser, précisément, la rencontre et l'échange autour du sujet.

1. Évoquer avec la personne concernée sa situation en termes positifs

Les stratégies de contournement font partie du quotidien de la personne en situation d'illettrisme et sont souvent devenues un élément constitutif de son identité.

En parler avec elle, c'est s'intéresser à elle, à sa personnalité et à ses talents, la reconnaître dans ce qu'elle sait faire : l'expression « comment faites-vous pour... ? » (plutôt que « pourquoi ne faites-vous pas comme... ? ») pourra permettre d'instaurer d'emblée un climat de confiance et d'ouverture propice à un échange constructif pour chacun.

2. Aider à une prise de conscience

Si elles visent d'abord à remédier à une difficulté, les stratégies de contournement révèlent aussi des savoir-faire de la part de celles et ceux qui les emploient. La personne en situation d'illettrisme n'est certainement pas consciente de ces savoir-faire souvent vécus seulement comme une réponse à un manque, invisibles à ses propres yeux et non valorisés socialement. Or, ces capacités d'adaptation et de compensation peuvent être mentionnées comme une ressource personnelle susceptible d'être mobilisée également au service d'un projet de retour vers les apprentissages. Ainsi, la prise de conscience, par la personne concernée, peut se faire sans dramatisation et de manière plus positive.

3. Et après ?

Aborder avec la personne la question de ses stratégies face à l'écrit, à l'écriture et au calcul, ne suffit bien sûr pas à régler la question et ne suscite pas automatiquement une demande d'entrée en formation. Souvent crucial et déterminant, ce moment marque le début d'un parcours sur lequel la personne en situation d'illettrisme doit pouvoir être aidée et accompagnée à chaque étape.

4. Accompagner

Pour permettre à la personne en situation d'illettrisme de s'inscrire dans un projet de formation aux compétences de base, il faut oser parler des difficultés. Certes, une telle démarche peut être difficile, par crainte de blesser, de ne pas savoir gérer le malaise que cela peut produire, de ne pas savoir accueillir la honte et la souffrance qui peuvent s'exprimer.

Pourtant, il s'agit là d'une phase essentielle pour briser la spirale dans laquelle est enfermée la personne qui cache sa difficulté. Pour aider sans stigmatiser, voici quelques indications qui pourront être retenues :

- la personne qui propose le retour à la formation pourra partir de ce qu'elle-même ressent : « je vois que, pour vous, ça n'a pas l'air facile d'écrire ou de lire... », par exemple ;
- on pourra proposer un retour vers les compétences de base à la personne concernée, tout en l'informant qu'elle a le droit de refuser ;
- on pourra donner des indications concrètes, souvent rassurantes, sur le cadre et les modalités de la rencontre avec le coordonnateur (lieux, horaires, durée, etc.) ;
- on pourra proposer à la personne d'en reparler si elle le souhaite ;
- enfin, on pourra lui proposer d'essayer avec la liberté d'arrêter si l'expérience ne lui convient pas.

L'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme requiert un long travail de maturation, fondé sur une écoute bienveillante, capable d'intégrer l'échec provisoire, les doutes et la révolte qui peuvent s'exprimer. Il doit s'appuyer sur les espaces de remobilisation parentale, qui constituent une précieuse ressource

La parole d'un expert - Témoignage de Thierry LEUTREAU, coordonnateur de la plateforme de lutte contre l'illettrisme du Pays Nivernais-Morvan, qui met en œuvre les AEF.

En parler, c'est forcément de façon individuelle et personnalisée, en tête à tête, en évitant, dans un premier temps, les réunions d'information « ouvertes à tous ». Si la communication est appuyée par un document écrit (un « flyer » sur lequel on pourra noter un rendez-vous), celui-ci est remis après la première rencontre. Souvent il faut y revenir à plusieurs fois, donner du temps, mais pas trop non plus, sinon ça peut devenir un repoussoir : le parent peut nous éviter par crainte de se sentir harcelé ! Il est souhaitable que plusieurs personnes (l'enseignant, l'assistante sociale, l'animateur du contrat local d'accompagnement à la scolarité) pensent à inviter : « Je suis venue parce que vous avez été plusieurs à penser à moi », nous a dit une maman. Il s'agit aussi d'inviter la personne à participer à un travail sur lequel on aimerait avoir son avis, en fonction de son expérience : « On aimerait mieux comprendre comment on fait pour accompagner la scolarité de ses enfants quand on a des difficultés à lire ; vous avez des choses à nous apprendre là-dessus ». Cette proposition (invitation) est déroutante et les parents ne comprennent pas forcément l'enjeu que NOUS mettons dans les AEF. Les inviter la première fois sur un sujet précis : par exemple, la première réunion portera sur « les questions qu'on aimerait poser aux enseignants de nos enfants ». Il faut savoir les écouter. De notre côté, l'accent doit être porté sur le fait que c'est la réussite de l'enfant qui est recherchée, et que celle-ci passe par une aide aux parents pour qu'ils puissent à leur tour aider leur enfant, mieux comprendre ce qui se fait à l'école. Enfin, il est essentiel de prendre en compte le sentiment d'isolement : les personnes en situation d'illettrisme pensent toujours qu'elles sont seules dans ce cas. Le mot « illettrisme » est imprononçable à ce stade. Ça viendra plus tard, lorsque le groupe aura cheminé et pris conscience que c'est bien le nom de leur difficulté, que ce n'est donc pas une maladie, mais un problème social « invisible ». On peut parler de « difficultés à aider son enfant à l'école », « aide pour élever les enfants », « pouvoir discuter avec d'autres parents ».

Agir contre l'illettrisme
L'École se mobilise !

Orienter les parents en situation d'illettrisme vers des actions de réconciliation avec l'écrit ou de formation

Novembre 2013

ministère éducation nationale
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE
RÉUSSITE ÉDUCATIVE
anlci
AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
Actions Educatives Familiales
Lutter contre l'illettrisme
www.anlci.gouv.fr

Lorsqu'ils ont été mis en confiance, les parents peuvent formuler des attentes et des besoins spécifiques auxquels les équipes éducatives, dans le respect de leurs missions, doivent pouvoir apporter des réponses.

Pour être pertinentes et efficaces, celles-ci doivent réunir plusieurs caractéristiques :

- **la proximité :** pour une personne qui en fait la démarche, le retour vers les compétences de base doit pouvoir s'articuler avec ses autres temps de vie (activité professionnelle, vie familiale, contraintes liées aux transports, etc.) ;
- **la réactivité** : la capacité à exprimer une aspiration à revenir aux apprentissages représente un tel aboutissement dans le parcours d'une personne en situation d'illettrisme qu'elle ne peut pas se heurter à des délais longs avant l'entrée effective dans la réconciliation avec l'écrit ;
- l'**inscription dans le droit commun** : en aucun cas, les personnes ne doivent être stigmatisées, alors même qu'elles sont dans une dynamique positive.

Il existe à ce jour une importante **offre de proximité**, dans différents domaines :

- **l'accompagnement à la scolarité :** contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), projet de réussite éducative (PRE), coup de pouce clé (CPC), accompagnement vers la lecture (AVL), autres initiatives associatives locales, etc.

Ces dispositifs ou cadres d'intervention ne s'excluent pas et peuvent se combiner. Exemple : un dispositif coup de pouce clé peut, sur un territoire donné, s'inscrire dans le cadre du PRE.

- **les actions socio-éducatives :** accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), séjours familles, etc.
- **les actions culturelles :** actions de proximité adressées à des parents et utilisant le support culturel (album, découverte de la médiathèque, etc.)
- **l'accompagnement des parents :** réseau d'écoute, d'accompagnement et d'appui à la parentalité (REAAP), université populaire de parents, groupes de parole, actions de proximité relevant d'initiatives associatives locales, etc.
- **les actions de formation :** actions proposées aux parents et comportant un volet formation de base et /ou linguistique, « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration » (OAP), actions de formation de base dites de droit commun.

L'offre varie en fonction des territoires et des régions. Une cartographie en ligne sur le site www.anlci.gouv.fr précise le répertoire national de l'offre disponible.

Pour plus d'informations, consulter le lien suivant : http://eduscol.education.fr/cid46985/acces-aux-sites-des-greta-en-region.html

Le ministère de l'éducation nationale lui-même dispose de sa propre offre de service interne, qui contribue à la palette des solutions à disposition des parents concernés, à travers le réseau des **GRETA.**

Cette fiche « Orienter les parents en situation d'illettrisme » sera complétée dans les prochaines semaines.

Agir contre l'illettrisme

L'École se mobilise !

Comment présenter la démarche des AEF ?

Exemple de trame pour une intervention

Novembre 2013

Ministère éducation nationale — Ministère délégué à la réussite éducative — Réussite éducative — ANLCI Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, groupement d'intérêt public — Actions Educatives Familiales, Lutter contre l'illettrisme, www.anlci.gouv.fr

Cette trame peut permettre de réaliser des présentations comprises entre 15 et 40 minutes ; selon le public à laquelle elle s'adresse, certains points peuvent être plus en moins enrichis. Cette trame a été utilisée dans de nombreuses situations, a reçu un accueil favorable et obtenu des résultats significatifs.

- Un titre peut être proposé

« La démarche des actions éducatives familiales : un ***cercle vertueux*** *permettant de réunir dans une même démarche, dans une même famille d'actions, dans un même projet, la lutte contre l'illettrisme et la prévention de l'illettrisme. »*

- Plantons le décor en prenant appui sur des situations que l'on a pu vivre, pour en avoir été l'initiateur, un acteur, un participant ou simplement le témoin.

- Trois exemples qui illustrent bien les difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation d'illettrisme et notamment celles, nombreuses, qui sont des parents.

Chaque intervenant peut prendre appui sur ces trois exemples mais ils peuvent être remplacés par d'autres situations voisines.

Chacun de ces exemples permet, selon le temps dont on dispose et selon le public auquel on s'adresse, d'aborder de nombreux domaines. Cela permet aussi des échanges autour des pratiques de chacun : « je l'ai déjà fait » ou « je l'ai déjà dit ».

*

1. Le premier exemple : « C'est bien de lire un livre à son enfant tous les jours. »

Avec les intentions les plus louables, des professionnels de l'éducation, de l'action éducative et de l'action culturelle peuvent être amenés à formuler une telle recommandation. On peut l'entendre, par exemple, dans une structure petite enfance ou dans une école maternelle.

Développement possible sur la notion de « double peine » ressentie par les parents en situation d'illettrisme : j'entends que je ne sais pas lire et j'entends que je suis et serai un « mauvais parent » .

Précaution à prendre : il ne s'agit pas de jeter la pierre à celles et ceux qui peuvent avoir été amenés à le dire, mais, d'ores et déjà, d'amorcer ce qui sera présenté plus loin (« la première marche ») : tant que l'on ne sait pas, on ne peut pas adapter sa posture.

2. Le deuxième exemple : « On ne vous connaît pas, on ne connaît pas vos enfants, car vous ne participez pas à nos activités. »

C'est l'exemple de ce groupe de mères qui, au début de l'expérimentation sur les actions éducatives familiales, rencontre le directeur du centre social qui les interroge, car il s'étonne qu'elles ne participent pas aux activités proposées par le centre social. La réponse de ces mères est la suivante : « on ne savait pas que cela existait » ou « on pensait que ce n'était pas pour nous ».

Développement possible sur la question de l'accès à l'information et sur la question de la légitimité.

Précaution à prendre : il ne s'agit pas de donner l'impression que les personnes en situation d'illettrisme vivent en dehors de tout, car rien n'est plus faux : elles ont une vie sociale, mais…

3. Le troisième exemple : « On va vous donner à la fin de la réunion votre numéro d'identifiant et votre mot de passe. », au collège, par exemple.

C'est ce que peuvent dire des chefs d'établissements notamment (mais ce peut aussi être des responsables d'associations de clubs sportifs) qui, présentant les espaces numériques de travail ou le cahier de texte électronique, veulent légitimement expliquer à tous les parents qu'aujourd'hui l'accompagnement à la scolarité des enfants passe aussi par le numérique.

Développement possible : l'accès aux compétences numériques et, plus généralement, l'accès aux services publics, par le numérique. On peut montrer aussi que le numérique est un levier efficace pour le repérage bienveillant des parents en situation d'illettrisme, pour qui il peut être plus facile de dire qu'ils rencontrent des difficultés avec l'ordinateur que des difficultés avec la lecture et l'écriture.

*

Une fois le « décor planté », on pourra rappeler :

- Ce que nous savons ?
- Ce que sont nos postulats ?

Il faut **« contextualiser »** l'intervention présentant cette démarche en précisant d'où on parle, car les objectifs ne seront pas les mêmes selon que l'on est directeur d'école, chef d'établissement, IEN, IA-IPR, correspondants académiques « prévention de l'illettrisme », chargé de mission régional de l'ANLCI, chargé de mission parentalité à la CAF, coordonnateur d'un RRS, etc.

1. Nous savons que :

- tous les parents souhaitent la réussite scolaire de leurs enfants
- le plus difficile, c'est l'incitation à la formation, c'est oser réapprendre
- l'entrée en scolarité de son enfant est un facteur de motivation pour l'adulte
- 2,5 millions de personnes sont en situation d'illettrisme.

2. Comment peut-on agir et pourquoi parle-t-on d'une démarche plus que d'actions ?

Le principe de départ : nous devons nous appuyer sur l'existant et ne pas créer de nouveaux dispositifs.

Il faut s'appuyer sur ce qui existe pour le rendre plus accessible et plus opérant au service des objectifs définis.

3. La démarche se décompose en trois étapes

- la mise en confiance
- la mobilisation durable
- l'accès à la formation et la sortie de l'illettrisme

Pour chacune de ces étapes deux questions : Comment ? Et avec qui ?

- la première marche = la sensibilisation et l'information
- la deuxième marche = les actions visant à transformer la reprise de confiance dans la mobilisation durable
- la troisième marche = les différents type d'émancipation, et notamment la sortie de l'illettrisme.